



SOCIÉTÉ ROYALE
FORESTIÈRE DE BELGIQUE

KONINKLIJKE BELGISCHE
BOSBOUWMAATSCHAPPIJ

Première en Belgique : Un réseau d'arboretums sylvicoles pour la forêt de demain



Table des matières

Communiqué de presse

Un réseau d'arboretums sylvicoles pour la forêt de demain.....	1
<i>Les forêts en Belgique</i>	1
<i>Changements climatiques : quels impacts sur les forêts ?</i>	1
<i>La forêt est essentielle pour le présent et le futur de la société</i>	2
<i>Aider la forêt à s'adapter à demain</i>	2
<i>Unique en Belgique : la mise en place d'un réseau d'arboretums sylvicoles</i>	3
La Société Royale Forestière de Belgique, un centre d'expérience et d'expertise depuis 125 ans	5
<i>Ses services : la formation, l'information, la certification PEFC et les assurances</i>	5
<i>La Forestière en quelques chiffres</i>	5
<i>La Société Royale Forestière de Belgique fête ses 125 ans</i>	6
<i>Contact</i>	6
Règles d'utilisation des textes et photos du dossier de presse du projet d'arboretums	7



SOCIÉTÉ ROYALE
FORESTIÈRE DE BELGIQUE

KONINKLIJKE BELGISCHE
BOSBOUWMAATSCHAPPIJ

Bruxelles, le 4 mai 2018

Un réseau d'arboretums sylvicoles pour la forêt de demain

La forêt est touchée par les changements climatiques : épisodes de sécheresse plus marquée ou encore fréquence renforcée de vents violents ont un impact conséquent sur l'avenir de nos forêts. La Société Royale Forestière de Belgique, qui fête ses 125 ans cette année, met en place un projet d'arboretums afin d'aider la forêt à s'adapter à demain.

Depuis quelques décennies, l'intensité élevée de perturbations climatiques et leur répétition importante provoquent une baisse de vitalité chez plusieurs espèces. Cette baisse de vitalité combinée à une attaque de ravageurs ou maladies mettent les arbres dans un risque de fragilité renforcée.

Soutenir la forêt dans son adaptation: le projet de réseau d'arboretums

La forêt est pourtant essentielle pour le présent et l'avenir de la société. « L'adaptation de nos forêts à ces changements climatiques est donc cruciale, et cela d'autant plus si l'on tient compte des apports fondamentaux du milieu forestier à la biodiversité, au climat à la santé et à l'économie », précise Dominique Godin, président de la Société Royale Forestière de Belgique (La Forestière).

Face à ce constat, la Forestière saisit l'opportunité de son jubilé pour lancer un réseau d'arboretums sylvicoles afin d'identifier et tester les essences forestières qui seront les mieux adaptées aux conditions futures. Ce réseau constitue un laboratoire à taille réelle pour nos forêts. « Pour ses 125 ans, La Forestière souhaite s'inscrire dans un projet d'avenir et de long terme qui aidera cet écosystème à s'adapter aux conditions futures. Ce réseau d'arboretums y répond parfaitement », ajoute Dominique Godin.

C'est à l'occasion de son Assemblée générale ce 4 mai que la Forestière a souhaité lancer officiellement ce projet d'envergure, en la présence de Sa Majesté le Roi.

Un projet d'envergure pour la forêt de demain

Coordinatrice du projet, la Forestière est entourée d'un comité scientifique qui sera en charge de la sélection des essences et provenances à tester, de l'achat des graines dans différentes régions d'Europe et du monde. Ce comité élaborera également les protocoles d'installation et de suivi et assurera par la suite l'analyse des données récoltées. Il est composé de cinq universités belges (KUL, UGent, UCL, Gembloux Agro-Bio Tech - ULg et ULB) mais également, du Département de l'étude du milieu naturel et agricole (DEMNA) de la Région wallonne et son pendant flamand INBO (Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek).

Les propriétaires privés et publics qui le souhaitent accueilleront ce projet sur une ou plusieurs parcelles. Chaque parcelle aura une superficie de minimum 25 ares par essence ou par provenance testée. Un suivi intensif par une équipe de volontaires se déroulera pendant une trentaine d'années. Il permettra de récolter les premières données sur ce test grandeur nature : taux de survie des essences, état sanitaire (maladies, ravageurs), croissance, évolution... Au-delà de 30 ans, le suivi intensif deviendra un suivi de fond qui durera jusqu'à la récolte des arbres mûrs, à savoir de 50 à 100 ans selon les essences et leur évolution.

Comment contribuer au projet ?

Ce réseau d'arboretums est un projet qui répond à des problématiques réelles, comme le montre le soutien de la Fondation Roi Baudouin à ce projet. En effet, cette dernière a accepté la création et la gestion du Fonds des Amis de la Société Royale Forestière de Belgique. Le particulier comme l'entreprise qui le souhaite peut donc directement contribuer et être porteur de ce projet d'avenir. Les dons à partir de 40€ par an faits à la Fondation bénéficient d'une réduction d'impôt de 45% du montant effectivement versé. Les dons peuvent être versés au compte IBAN de la Fondation BE10 0000 00000404 avec en communication structurée « 017/1930/00022 ».

Qui sommes-nous ?

L'asbl Société Royale Forestière de Belgique (La Forestière) est née en 1893 et agit pour la promotion et la protection de la forêt, ainsi que sa gestion responsable. Depuis 125 ans, elle défend avec conviction les solutions et la réflexion pour une forêt d'avenir et multifonctionnelle. Elle est au service de la forêt et des forestiers.

Contact :

Chargée de communication (Adélaïde Boodts):
adelaide.boodts@srfb-kbbm.be – 0478/39 36 91

Responsable projet d'arboretums (Nicolas Dassonville) :
nicolas.dassonville@srfb-kbbm.be - 0477/49 23 09

Un réseau d'arboretums sylvicoles pour la forêt de demain

Les forêts en Belgique

S'étendant sur un peu plus de 700 000 ha (23% du territoire), la forêt belge se concentre principalement en Wallonie et plus spécifiquement au sud du sillon Sambre-Meuse. Elle est répartie entre propriétaires privés (55%) et propriétaires publics (45%) et est composée à 56% de peuplements feuillus et 44% de peuplements résineux¹.

Changements climatiques : quels impacts sur les forêts ?

Les changements climatiques

Il est devenu difficile de parler de l'avenir de nos forêts sans mentionner les changements climatiques : hausse de la température moyenne à la surface du globe, augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes climatiques extrêmes (sécheresses, canicules, tempêtes). La planète entière est concernée par ces changements, avec des variations locales importantes. Ainsi en Belgique, les scientifiques prédisent des hivers moins froids et plus pluvieux et des étés plus chauds et secs. La quantité d'eau provenant des pluies devrait rester stable, mais elles se concentreront sur des périodes plus courtes. On s'attend également à des vagues de chaleur plus fréquentes et à des saisons intermédiaires plus douces.

Impact des changements climatiques sur nos forêts²

L'allongement de la saison de végétation et l'augmentation de température paraît favorable à la croissance des arbres. Les scientifiques indiquent cependant qu'au-delà d'une augmentation de la température moyenne de 2°C, il faudra s'attendre à des pertes de rendement.

La température moyenne n'est pas la seule variable à prendre en compte pour évaluer la réponse des forêts aux changements climatiques. Depuis quelques décennies, l'intensité élevée de perturbations climatiques et leur répétition importante provoquent déjà une baisse de vitalité chez plusieurs espèces. Ceci a notamment été observé pour le hêtre en Wallonie ou encore pour le chêne en Ardenne.

Ces perturbations affaiblissent progressivement les arbres, affectent leur capacité à s'adapter à leur environnement et les rendent plus sensibles à d'autres événements perturbateurs tels que les bioagresseurs (les ravageurs et maladies). Ces derniers s'attaquent à des arbres préalablement affaiblis, comme par exemple, pour le chêne, l'agrile (insecte coléoptère) ou certaines espèces d'armillaires (champignons racinaires). Les changements climatiques agissent parfois directement sur les populations des bioagresseurs en affectant leur cycle. Ainsi, des hivers plus doux sont favorables au scolyte du hêtre (insecte coléoptère) qui hiverne dans le sol. Citons également, la chenille processionnaire du chêne, absente du territoire belge, qui a envahi la Campine il y a quelques années.

¹ http://www.srfb.be/fr/les_forets_belgique

² Pour aller plus loin : Le grand livre de la Forêt, ouvrage collectif sous la direction de Philippe Blerot et Christophe Heyninck, 2017, http://www.srfb.be/fr/grand_livre_foret

La forêt est essentielle pour le présent et le futur de la société

La nature rend différents services à la société. C'est ce qu'on appelle les services écosystémiques. Le stockage de carbone par les forêts en fait partie et la société attend beaucoup des forêts pour contribuer à atténuer les changements climatiques. Cependant, il faut que les forêts soient capables de s'y adapter.

Le stockage de carbone est un exemple parmi d'autres services rendus par la forêt. Au-delà de ces aspects environnementaux (climat et biodiversité), la forêt remplit également des fonctions économiques et sociales évidentes. Ces différents rôles de la forêt sont et/ou vont être affectés par les changements climatiques.

Aider la forêt à s'adapter à demain

Face à ce constat, le forestier est aujourd'hui obligé de tenir compte des changements climatiques dans la gestion des écosystèmes forestiers. Cependant, il doit faire face à de telles incertitudes que la prise de décision pour assurer la pérennité de nos forêts est très complexe. Plusieurs voies sont possibles et utilisées en parallèle :

1. augmenter la capacité des forêts à faire face à des événements extrêmes. On parle alors d'améliorer la résilience. À titre d'exemple, l'impact des sécheresses peut être limité en préservant la structure des sols (et donc le stockage de l'eau dans celui-ci) ou encore en ajustant la densité des arbres et en limitant ainsi la compétition pour l'eau. Diversifier les forêts, tant au niveau des essences que de la structure, permet également d'augmenter leur résilience. Ceci permet par ailleurs de « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». Si une espèce devait souffrir des changements climatiques, il en resterait encore pour garantir la survie de l'écosystème.
2. planter des espèces qui seront encore adaptées à leur environnement dans une centaine d'années. Le choix peut se porter sur des espèces déjà présentes sur le territoire belge, mais cela pourrait passer par l'introduction de nouvelles espèces. Il est dans ce cas indispensable de tester celles-ci.



Unique en Belgique : la mise en place d'un réseau d'arboretums sylvicoles

Afin d'identifier et tester les essences forestières qui seront les mieux adaptées aux conditions futures, la Société Royale Forestière de Belgique a décidé de lancer un projet d'arboretums sylvicoles. Ce réseau constituera un laboratoire à taille réelle pour nos forêts.

Qu'est-ce qu'un arboretum ?

Un arboretum est un site regroupant une collection d'arbres/d'arbustes de diverses provenances et/ou essences afin d'y être étudiés. Il existe deux grands types d'arboretum.

Le premier type, dit arboretum de collection, est constitué de nombreuses essences différentes mais chaque essence n'est représentée que par quelques sujets. Il s'apparente à un musée forestier. L'arboretum de Tervueren en est un exemple typique. Ce genre d'arboretum peut être géographique ou botanique.

Le deuxième type, dit arboretum forestier ou sylvicole, se distingue du premier par le fait que les essences y sont installées en peuplements, donc avec un grand nombre d'individus permettant de tester le comportement de l'essence (ou de la provenance) en conditions réelles de sylviculture. L'arboretum sylvicole permet de tester et étudier l'adaptation des essences aux conditions écologiques locales (climat, sol...) et éventuellement à différents types de sylviculture. Ce type d'arboretum est souvent constitué d'un nombre restreint d'essences.

Un projet d'envergure à court, moyen et long terme pour la forêt de demain

La première étape du projet (2018-2019) vise à la sélection des essences et provenances à tester, à l'achat des graines dans différentes régions d'Europe et du monde et leur mise en culture en pépinière. Le Comptoir à graines (Département Nature et Forêts) s'assurera de la bonne provenance des graines achetées.

La seconde étape du projet comprendra la mise en place des parcelles en tant que telle. Ces parcelles auront une superficie de minimum 25 ares par essence ou par provenance testée. Les propriétaires qui le souhaitent accueilleront ce projet. Les données seront récoltées par des volontaires de la Forestière avant d'être analysées par les partenaires scientifiques, selon un protocole spécifique. Ces deux premières étapes se dérouleront sur une période de 3 à 4 ans qui laissera ensuite place à un suivi intensif des différentes parcelles pendant une trentaine d'années. Ce suivi permettra de récolter les premières données sur ce test grandeur nature : taux de survie des essences, état sanitaire (maladies, ravageurs), croissance, évolution...

Au-delà de 30 ans, le suivi intensif deviendra un suivi de fond qui durera jusqu'à la récolte des arbres mûrs, à savoir de 50 à 100 ans selon les essences et leur évolution. Les parcelles qui accueilleront ce projet pourront également accueillir de multiples travaux scientifiques.

Qui sont les partenaires ?

La Forestière sera coordinatrice du projet mais de nombreux partenaires sont également à la base de cette initiative. Un comité scientifique, tout d'abord, sélectionnera les essences et provenances prioritaires à tester et élaborera les protocoles d'installation et de suivi. Par la suite, il assurera l'analyse des données récoltées.

Ce comité scientifique est composé de cinq universités belges (KUL, UGent, UCL, Gembloux Agro-Bio Tech - ULg et ULB), mais également, du Département de l'étude du milieu naturel et agricole (DEMNA) de la Région wallonne et son pendant flamand INBO (Instituut voor Natuur- en

Bosonderzoek). Les propriétaires forestiers privés et publics sont aussi des acteurs majeurs du projet qui contribuent à sa réussite en mettant à disposition une ou plusieurs de leurs parcelles afin d'y installer des placettes d'essai. Lors de cette étape, un nouveau groupe de volontaires sera spécialement formé pour réaliser le suivi des parcelles et notamment la collecte des données par des campagnes annuelles d'observations et de prises de mesures qui seront ensuite analysées par les scientifiques.

Comment contribuer à ce projet ?

Il est essentiel de trouver des solutions aux grands défis que soulèvent les changements climatiques. Ce réseau d'arboretums est un projet qui répond à des problématiques réelles, comme le montre le soutien de la Fondation Roi Baudouin à ce projet. En effet, cette dernière a accepté la création et la gestion du Fonds des Amis de la Société Royale Forestière de Belgique. Le particulier comme l'entreprise qui le souhaite peut donc directement contribuer et être porteur de ce projet d'avenir. Les dons à partir de 40€ par an faits à la Fondation bénéficient d'une réduction d'impôt de 45% du montant effectivement versé. Les dons peuvent être versés au compte IBAN de la Fondation BE10 0000 00000404 avec en communication structurée « 017/1930/00022 ».



La Société Royale Forestière de Belgique, un centre d'expérience et d'expertise depuis 125 ans

La Société Royale Forestière de Belgique (La Forestière) est une association, créée en 1893, et visant la promotion et la protection de la forêt ainsi que sa gestion sylvicole responsable. Ses membres sont propriétaires, gestionnaires, acteurs et passionnés de la forêt.

Au service de la forêt et des forestiers, La Forestière s'engage à promouvoir une sylviculture de qualité et d'avenir et forme ses membres à tous les aspects relevant de la technique forestière et sa vulgarisation. Dans son champ d'action, elle porte une attention toute particulière aux thèmes tels que la production forestière, les changements climatiques, le rôle de la forêt comme puits de carbone, le bois-énergie mais également l'évolution des fonctions environnementales et sociétales de la forêt.

La Forestière a également pour vocation d'être le lieu de rencontre entre les administrations forestières, les milieux académiques, la filière bois et les propriétaires privés et publics afin de favoriser les échanges de points de vue, les synergies, les partenariats, ...

Au-delà de la Belgique, La Forestière est impliquée au niveau européen, au travers de projets tels que Eforown+, Forêt Pro Bos et Regiowood II.

Ses services : la formation, l'information, la certification PEFC et les assurances

Les services de la Forestière³. s'organisent autour de 4 axes :

- ♣ la formation (les journées de terrain, les Coachs forestiers, la formation personnalisée) ;
- ♣ l'information (la revue Silva Belgica, la Newsletter Silva Mail, la librairie, les Observateurs de la santé des forêts, Forest Friends, les Guides forestiers) ;
- ♣ la certification PEFC⁴ ;
- ♣ les assurances (l'assurance R.C. « forêt » et l'assurance incendie).

Depuis 2011, la Forestière propose le parrainage de plantation d'arbres forestiers par des entreprises.

La Forestière en quelques chiffres

La Forestière compte à ce jour 2600 membres et 13 collaborateurs. Sur l'année 2017, elle a organisé :

- 67 visites guidées ou animation « forêt » par les Guides forestiers ou l'équipe de La Forestière pour 1200 participants (adultes, jeunes et/ou enfants) ;
- 37 journées de terrain et conférences pour plus de 1100 personnes ;
- 33 observations au bénéfice de l'Observatoire wallon de la santé des forêts (OWSF) par ses Correspondants observateurs de la santé des forêts ;
- 9 formations personnalisées chez ses membres ;
- 48 coachings forestiers individuels ;
- 39.230 plants parrainés en 2017 sur 50,80 ha soit actuellement plus de 230.000 plants parrainés par la SRFB depuis 2011 ;
- 10 journées de formation des Forestiers volontaires dont le recrutement et la formation d'une nouvelle équipe de Guides forestiers ;
- 29 audits PEFC dont 26 de terrain chez les propriétaires certifiés.

³ Pour plus de détails sur les services de La Forestière : http://www.srfb.be/sites/default/files/Brochure_Services_SRFB_web.pdf

⁴ Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes ou Programme de Reconnaissance de Systèmes de Certification Forestière en français.

La Société Royale Forestière de Belgique fête ses 125 ans

2018 est l'année des 125 ans de la Forestière. Plus d'un siècle après sa création, La Forestière a évolué avec son époque. Ses préoccupations de l'époque sont néanmoins toujours d'actualité aujourd'hui: importance de la forêt pour le climat, le régime des eaux et la salubrité publique, rôle indispensable au fonctionnement de certaines industries et nécessité de voir tous les acteurs du secteur collaborer pour protéger nos forêts et nos arbres.

Pour célébrer cet anniversaire particulier, différentes activités sont organisées tout au long de l'année : ciné débat (le 20 mars 2018), la visite du domaine forestier du fondateur de la Forestière (le 5 juin 2018), une après-midi/soirée pour les futurs et nouveaux propriétaires (le 12 septembre 2018). Cette année de jubilé se clôturera par un week-end festif en octobre.

Pour La Forestière, la mise en place du réseau d'arboretums constituera la réalisation majeure de cette 125^{ème} année au service de la forêt et des forestiers.

Contact

Contact presse :

Adélaïde Boodts, chargée de communication – adelaide.boodts@srfb-kbbm.be – 0478/39 36 91

Contact arboretums :

Nicolas Dassonville – nicolas.dassonville@srfb-kbbm.be - 0477/49 23 09



Règles d'utilisation des textes et photos du dossier de presse du projet d'arboretums

Merci pour l'intérêt porté au réseau d'arboretums. La Société Royale Forestière de Belgique vous confère le droit d'utilisation des éléments inclus dans ce dossier sous les conditions cumulatives suivantes :

- utilisation uniquement pour la promotion du projet d'arboretums
- mention du copyright pour les photos (voir nom de fichier de la photo)
- envoi du support finalisé sur l'adresse adelaide.boodts@srfb-kbbm.be

La Forestière reste à votre disposition pour tout complément d'information.